

Date d'émission 15-févr.-2012

Date de révision 08-juin-2017

Numéro de révision 2



Le fournisseur identifié ci-dessous a produit cette FDS à l'aide du modèle de FDS de l'UL. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et tous les renseignements contenus dans cette FDS sont fournis par le fournisseur ou ont été reproduits à partir de sources de données réglementaires accessibles au public. UL ne fait aucune représentation ou garantie au sujet de la complétude ou de la précision des renseignements contenus dans cette FDS et rejette toute responsabilité relativement à l'utilisation de ces renseignements ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FS sont © 2014 UL LLC. Tous droits réservés.

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Jet-Lube 21®

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit WPS-JLI-008

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Lubrifiants, graisses et produits de décolage

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification du fournisseur Jet-Lube of Canada Ltd.

Adresse Jet-Lube of Canada Ltd.
3820 - 97 Street NW
Edmonton, AB, Canada
T6E-5S8

Téléphone JLC Office 1.780.463.7441 Toll Free 1.888.771.7775

Courriel Sales@jetlubecanada.com

Numéro d'appel d'urgence

Téléphone d'urgence de l'entreprise +1-780-463-7441

Numéros de téléphone d'urgence US/CANADA: 1-800-633-8253
INTERNATIONAL: 001-801-629-0667

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Catégorie 2B

Aspect Cuivre Bronze

État physique Gel

Odeur Pétrole

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence**Avertissement****Mentions de danger**

Provoque une irritation des yeux

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Autres informations

Peut être nocif en cas d'ingestion Provoque une légère irritation cutanée

Toxicité aiguë inconnue

100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

23.0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)

100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Substance**

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	CAS-No	Percent	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe	74869-21-9	65-75	-	-

d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.				
Graphite	7782-42-5	5-10	-	-
Calcaire	1317-65-3	5-10	-	-
Mica	12001-26-2	1-5	-	-
Cuivre	7440-50-8	1-5	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon.
Ingestion	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Sensation de brûlure.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Autres informations Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH	
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³ respirable particulate matter all forms except graphite fibers	TWA: 15 mg/m ³ total dust synthetic TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic (vacated) TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust natural (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust synthetic (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction synthetic TWA: 15 mppcf natural	IDLH: 1250 mg/m ³ TWA: 2.5 mg/m ³ respirable dust	
Calcaire 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ TWA: 5 mg/m ³ (vacated) TWA: 15 mg/m ³ (vacated) TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³ respirable dust TWA: 10 mg/m ³ total dust	
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 20 mppcf (<1% crystalline silica) 3 mg/m ³ (vacated)	IDLH: 1500 mg/m ³ containing <1% quartz TWA: 3 mg/m ³ respirable dust	
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ fume	TWA: 0.1 mg/m ³ fume TWA: 1 mg/m ³ dust and mist (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Cu dust, fume, mist	IDLH: 100 mg/m ³ dust, fume and mist TWA: 1 mg/m ³ dust and mist TWA: 0.1 mg/m ³ fume	
Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario TWAEV	Québec
Graphite 7782-42-5	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
Calcaire 1317-65-3	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 10 mg/m ³ TWA: 3 mg/m ³ STEL: 20 mg/m ³		TWA: 10 mg/m ³
Mica 12001-26-2	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³
Cuivre 7440-50-8	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 1 mg/m ³ TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³ TWA: 1 mg/m ³

Autres directives relatives à l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés**Mesures d'ingénierie**

Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

En cas de risques d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection des mains

Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique	Gel
Aspect	Cuivre Bronze
Odeur	Pétrole
Couleur	Aucun renseignement disponible
Seuil de perception de l'odeur	Non applicable

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques Méthode</u>
pH	7	
Point de fusion / congélation	232 °C	Aucun connu
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	260 °C	
Point d'éclair	> 221 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	1.10	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Not applicable	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%) None	Aucun	
Masse volumique du liquide	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	
Dimension de particules	Aucun renseignement disponible	
Distribution granulométrique	Aucun renseignement disponible	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Pas une voie d'exposition prévue. Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation. Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.

Mesures numériques de la toxicité

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 2,280.00 mg/kg

Toxicité aiguë inconnue 100 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue
 23.0 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par ingestion
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par contact cutané
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (gaz)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (vapeur)
 100 % du mélange consiste en composants de toxicité aiguë inconnue par inhalation (poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	= 2280 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut causer une irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Irritant pour les

oculaire	yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Aucun renseignement disponible.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxique pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna
Graisses lubrifiantes Une combinaison complexe d'hydrocarbures avec un nombre d'atomes de carbone principalement dans la plage de C12 à C50 peut contenir des sels organiques de métaux alcalins, de métaux alcalino-terreux, etc.	>1001 mg/l	96h LC50: > 2000 mg/L (Salmo gairdneri)	-	-
Cuivre	EC50 96 h: 0.031 - 0.054 mg/L static (Pseudokirchneriella subcapitata) EC50 72 h: 0.0426 - 0.0535 mg/L static (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50 96 h: 0.0068 - 0.0156 mg/L (Pimephales promelas) LC50 96 h: < 0.3 mg/L static (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 0.052 mg/L flow-through (Oncorhynchus mykiss) LC50 96 h: = 0.112 mg/L flow-through (Poecilia reticulata) LC50 96 h: = 0.2 mg/L flow-through (Pimephales promelas) LC50 96 h: = 0.3 mg/L semi-static (Cyprinus carpio) LC50 96 h: = 0.8 mg/L static (Cyprinus carpio) LC50 96 h: = 1.25 mg/L	-	EC50 48 h: = 0.03 mg/L Static (Daphnia magna)

		static (Lepomis macrochirus)		
--	--	------------------------------	--	--

Persistence et dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	California Hazardous Waste
Cuivre 7440-50-8	Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition NON REGULATED
Classe de danger N/A

TMD NON RÉGLEMENTÉ

MEX NON RÉGLEMENTÉ

OACI NON RÉGLEMENTÉ

IATA NON RÉGLEMENTÉ
Nom officiel d'expédition NON REGULATED

IMDG/IMO NON RÉGLEMENTÉ

RID NON RÉGLEMENTÉ

ADR NON RÉGLEMENTÉ

ADN NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements internationaux**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable**Polluants organiques persistants** Non applicable**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable**Inventaires internationaux**

TSCA	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
LIS/LES	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux).
ENCS	Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL	Non déterminé.
PICCS	Est conforme à (aux).
AICS	Non déterminé.

Légende**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)**Règlements fédéraux aux États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	CAS-No	Percent	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Cuivre - 7440-50-8	7440-50-8	1-5	1.0

Danger aigu pour la santé	Non
Danger chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque de décompression soudaine	Non
Danger de réaction	Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Cuivre 7440-50-8		X	X	

CERCLA

Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses	RQ
--------------	--	---	----



Cuivre 7440-50-8	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
---------------------	---------	--	--

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65.

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit peut contenir des substances réglementées par les règlements d'État sur le droit à l'information.

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Rhode Island	Illinois
Graphite 7782-42-5	X	X	X	X	
Calcaire 1317-65-3	X	X	X	X	
Mica 12001-26-2	X	X	X	X	
Cuivre 7440-50-8	X	X	X	X	X

16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques - Protection individuelle X
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	

Préparée par Product Stewardship
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1-800-572-6501

Date d'émission 15-févr.-2012

Date de révision 08-juin-2017

Note de révision Libération initiale

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche signalétique